



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Montreuil, le 18 juin 2018

Réf. : PD/CJA 18.06.18

Monsieur le ministre,

Vous avez présenté, le 28 mai 2018, vos premières orientations pour « *transformer le lycée professionnel* ».

Pour nos organisations syndicales la finalité de la voie professionnelle est de permettre, à la fois une insertion immédiate dans la vie active et des possibilités de poursuite d'études réussie.

Pour remplir ses missions, le lycée professionnel s'appuie sur le dynamisme des équipes pédagogiques, sur l'engagement et l'expertise des professeurs.

Nous considérons que ces atouts doivent être valorisés pour donner au lycée professionnel l'attractivité qui lui permettra de remplir pleinement son rôle de formation.

Certaines des mesures que vous avez annoncées pour « *Viser l'excellence* » de la voie professionnelle inquiètent vivement les personnels sur de nombreux aspects et doivent être précisées.

Nous n'avons pas connaissance des grilles horaires « *enseignants* » et nous ne connaissons pas la dotation d'autonomie qui accompagnera les DHG.

Les grilles élèves proposées fragilisent la poursuite d'études vers les BTS notamment dans des champs professionnels où l'insertion se fait au niveau III.

Si nous savons que le nombre d'élèves en bac professionnel « *gestion administration* » sera fortement réduit et que cela entraînera d'importantes suppressions de postes, nous ne connaissons ni les perspectives, ni les modalités de reconversion qui seront offertes à nos collègues.

Vous comprendrez aisément le caractère anxiogène des annonces que vous avez faites pour les enseignants de cette filière.

Votre volonté de développement de l'apprentissage dans tous les lycées professionnels suscite également de grandes incertitudes concernant la mixité des publics et des parcours. Nous craignons l'impact que pourrait avoir cette mesure à terme sur le statut des professeurs de lycée professionnel.

Nous attendons des réponses rapides et des précisions sur tous ces sujets ainsi que sur le calendrier de mise en œuvre de cette réforme et nous souhaitons que celles-ci se fassent dans un cadre de réunions multilatérales, afin que des annonces claires puissent être faites à l'ensemble des organisations syndicales et discutées en toute transparence.

Le lycée professionnel est indispensable à l'avenir de notre pays et nous partageons l'objectif de viser l'excellence de la voie professionnelle pour former des jeunes et faire d'eux des citoyens accomplis.

Toutefois, nous considérons que cette ambition nécessite un réel effort d'investissement en moyens humains et financiers pour que les promesses de revalorisation de la voie professionnelle se traduisent enfin par une réelle amélioration des conditions d'études des élèves et de travail des personnels.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT Educ'action

Patrick DESIRE

Secrétaire général



Pour le SNETAA-FO

Pascal VIVIER

Secrétaire général



Pour le SNUEP FSU

Sigrid GERARDIN

Secrétaire générale



Pour le SNEP FSU

Benoit HUBERT

Secrétaire général



Pour le SNALC-CSEN

Jean-Rémi GIRARD

Secrétaire général



Pour le SNCL FAEN

Jean-Denis MERLE

Secrétaire général



Pour SUD ÉDUCATION

Cybèle DAVID

Co-Secrétaire fédérale



POUR SE-UNSA

Stéphane CROCHET

Secrétaire général



Pour la SGEN-CFDT

Catherine NAVE-BEKHTI

Secrétaire générale

